



© Enabel

# Mobilité humaine

## Que fait Enabel

Le monde est confronté à d'énormes défis pour réaliser les Objectifs de développement durable d'ici 2030. Enabel entend y contribuer en offrant son expérience et son expertise dans cinq domaines spécifiques : la paix et la sécurité, le changement climatique et l'environnement, les inégalités sociales et économiques, l'urbanisation, ainsi que la mobilité humaine. Dans notre recherche de solutions appropriées, nous prenons en compte la réalité inévitable de l'explosion démographique et nous croyons fermement au pouvoir des femmes et des jeunes.

Cette brochure décrit notre approche de la mobilité humaine dans nos projets.

## « La migration, c'est le développement »

C'est par ces mots qu'en 2013, le Représentant spécial des Nations Unies pour la Migration résumait les questions de mobilité humaine.

Dans un monde caractérisé par de grandes différences en termes de développement humain, la mobilité représente une option importante pour améliorer les conditions de vie de beaucoup d'individus. Bien gérée, elle est un catalyseur de développement économique et social inclusif, tant pour les personnes en mobilité que pour les communautés et les pays impliqués, comme le rappelle aussi la Note Stratégique pour la Migration comme levier de Développement de la Belgique (DGD, 2021).

L'Agenda 2030 reconnaît la mobilité humaine comme un élément essentiel pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et spécifiquement pour la réduction « des inégalités dans et entre les pays », au travers d' « une migration et une mobilité ordonnée, sûre, régulière et responsable des personnes, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées » (cible 10.7).

Au niveau de l'Union européenne, le Pacte pour la Migration et l'Asile (2021), ainsi que l'Approche Globale sur la Migration et la Mobilité (2011) reconnaissent « l'impact des migrations sur le développement ». La Coopération belge soutient les efforts pour faire de la migration un choix et un levier pour le développement durable en intégrant pleinement la mobilité humaine dans ses objectifs.

## La mobilité humaine en tant que choix

Afin de maximiser les effets positifs de la mobilité humaine sur le développement, Enabel priorise les actions permettant aux personnes qui choisissent la mobilité de réaliser leur projet de manière consciente et sûre.

Cela inclut la promotion d'opportunités socio-économiques, l'accès de ces personnes aux droits et aux services sociaux de base, à la représentativité et la participation citoyenne.

Dans les situations de fragilité et de déplacement forcé, tenant compte des « dix principes pour l'engagement international dans les États fragiles » de l'OCDE, Enabel s'engage pour réduire la vulnérabilité des populations déplacées et hôtes, garantir leur accès aux droits fondamentaux et renforcer leur résilience.



© Enabel

## Notre expertise

- Une équipe d'expert·es spécialisé·es dans les processus et la gouvernance de la mobilité humaine à Bruxelles et dans les pays partenaires.
- Des partenariats avec :
  - des institutions nationales et régionales belges, la majorité des universités publiques belges et le secteur privé ;
  - les gouvernements, les autorités locales et les acteurs non gouvernementaux des pays partenaires d'Enabel ;
  - plusieurs organisations internationales et des ONG belges et internationales.
- La participation à plusieurs forums d'expertise et de recherche au niveau national, européen et international comme le Forum Mondial sur la Migration et le Développement, le Forum Mondial des Réfugiés, le Dialogue pour la Migration et le Développement du Centre de Développement de l'OCDE, le Practitioners' Network des agences de développement EU, Learn4Dev, etc.

# Levier du développement durable

Pour appuyer ses pays partenaires à maximiser les opportunités de la mobilité humaine pour le développement, Enabel adopte une approche dual : d'une part l'intégration de la mobilité humaine dans la conception et la mise en œuvre des programmes sectoriels et multisectoriels ; d'autre part la mise en œuvre de programmes ayant la mobilité au cœur de leurs actions pour maximiser ses bénéfices sur le développement inclusif. Dans les deux cas, Enabel se fixe les objectifs suivants :



© Enabel

## Solutions durables pour les déplacements inscrits dans la durée

En lien avec la stratégie belge pour la fragilité (2013) et avec l'engagement de la Belgique lors du Forum Global des Réfugiés (2023), la Belgique assure l'inclusion de la question des déplacements dans sa coopération internationale. Des solutions durables et complémentaires aux efforts des acteurs de l'humanitaire, y compris dans les situations de fragilité, sont envisagées en appui des acteurs et communautés des territoires touchés par les déplacements. Pour cela, dans le cadre de l'approche Nexus, des programmes et des ressources spécifiques de renforcement des organismes chargés de l'inclusion des personnes déplacées sont déployés. L'anticipation et la gestion des impacts des déplacements des populations sur les territoires sont assurés grâce à la mobilisation d'expertise qualifiée et de partenariats nationaux et internationaux dans nos pays d'activités.

## Réintégration durable des personnes migrantes de retour

La réintégration durable des personnes migrantes de retour est intrinsèquement liée aux processus de développement et de gouvernance locale. Enabel appuie ses pays partenaires pour le développement de systèmes et mécanismes de réintégration durable en renforçant les écosystèmes existants, tant au niveau central que local. Ce soutien inclut l'appui aux services de base permettant aux personnes de retour d'accéder à des services adaptés et de qualité. Enabel renforce également les capacités des acteurs de développement humain, économique et social aux niveaux local et central, qu'ils soient publics, associatifs ou privés. En outre, Enabel sensibilise les institutions et la société civile aux enjeux liés à la réintégration holistique des personnes migrantes de retour, avec une attention particulière aux aspects socio-économiques, en appuyant des initiatives de formation et d'(auto-)emploi.

## Mobilisation et engagement des diasporas

Les communautés diasporiques jouent un rôle central pour le développement, tant au niveau des transferts financiers, sociaux et culturels que de leur contribution à la gouvernance et à la planification nationale et locale dans les pays d'origine et de résidence. Enabel soutient leur implication dans les programmes d'appui à l'entrepreneuriat, de mobilité professionnelle, ou encore de développement local inclusif.

Pour ce faire, l'implication de représentants de ces communautés diasporiques dans les projets de coopération - en ligne avec les objectifs de la Note Stratégique de la DGD (OS1 et OS4) - est favorisée. Enabel est ainsi engagée à :

- mieux connaître les diasporas de ses pays partenaires, installées tant en Belgique que dans d'autres pays de la région d'origine ;
- appuyer les réseaux diasporiques pour maximiser leurs contributions productives et solidaires aux processus de développement ;
- soutenir les initiatives et la participation des diasporas, notamment en lien avec les programmes de soutien à l'entrepreneuriat et la création de valeur ajoutée ;
- promouvoir la consultation des diasporas pour assurer leur contribution aux programmations et planifications territoriales.

## Soutien à la mobilité professionnelle

La majorité de nos pays d'activités voient leur population en âge de travailler augmenter. Il est essentiel de développer les compétences de cette population et de créer des opportunités d'emploi pour qu'elles puissent contribuer positivement au développement de leurs pays. Cette population active peut être aussi intéressée par des opportunités dans d'autres pays. C'est pourquoi Enabel s'est engagée dans le développement d'approches visant à renforcer les compétences et la qualification des talents ainsi que les services publics de formation, d'emploi et de l'entrepreneuriat, afin qu'ils accompagnent la mobilité des talents, de manière sûre et ordonnée. Enabel soutient une mobilité bénéfique autant pour les individus impliqués, que pour les pays d'origine et de destination. Ces approches visent à établir ou renforcer des partenariats de confiance entre acteurs (publics et privés) de l'emploi et de la formation dans différents pays, y compris la Belgique, et d'assurer que la mobilité soit mise au profit du développement de toutes les parties concernées selon l'approche Partenariat pour les Compétences (Global Skills Partnerships). Cette approche s'aligne à la fois sur les besoins des marchés de l'emploi des pays d'activités et de ceux de l'UE, et promeut des réponses axées sur les compétences des talents pour des partenariats internationaux équilibrés.

# Notre expérience



## THAMM Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa

Financement : Union européenne

### Défi

Assurer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi au Maroc et en Tunisie.

### Approche

L'approche Global Skills Partnerships suscite des partenariats multi-pays entre les services publics de l'emploi, les organismes de formation professionnelle et les entreprises dans des secteurs en tension, comme celui de l'ICT, de la construction, et de l'industrie : ils permettent de mieux identifier les besoins du marché, d'adresser les pénuries de compétences existantes et de créer des synergies entre services de l'emploi dans les pays impliqués. L'offre de formation professionnelle est adaptée pour améliorer l'employabilité des talents, en assurant aussi la possibilité de chercher des opportunités de travail à l'étranger pour les personnes formées.

L'harmonisation des formations aux besoins des marchés des pays impliqués dans les partenariats renforce également la mobilité des talents entre pays ainsi que la coopération entre acteurs de l'emploi.



## PAMMOD Projet d'Appui aux Mécanismes de MObilisation de la Diaspora

Financement : Belgique

### Défi

Mobiliser et engager la diaspora ouest-africaine en Europe pour l'appui aux micro-entrepreneurs dans les secteurs agricole, du tourisme et de la mode en Guinée.

### Approche

Le Projet d'Appui aux Mécanismes de MObilisation de la Diaspora pour une contribution durable au développement de la Guinée (PAMMOD, Guinée) visait à mobiliser le potentiel de la diaspora guinéenne de France, de Belgique, du Sénégal et de Côte d'Ivoire en les informant sur les besoins et opportunités d'investissement en Guinée. Pour ce faire, le projet a mis en place une série d'outils (Club Entreprendre en Guinée, boîte à outils sur l'entrepreneuriat) et a développé un dispositif de mentorat entre des entrepreneur.es et expert.es issus de la diaspora et des entrepreneurs guinéens accompagnés par Enabel. L'organisation de formations et d'une visite d'échange à Dakar ont permis de renforcer les relations entre participant.es et de nouer des partenariats durables.



## AMUDDU Appui à la mise en œuvre de la stratégie Nationale d'immigration et d'asile

Financement : Belgique

### Défi

Améliorer l'employabilité des personnes migrantes et réfugiées au Maroc.

### Approche

Terre traditionnelle d'émigration, devenue au fil des années un pays de transit et même d'accueil des personnes migrantes, le Maroc a adopté en 2014 une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile. Le projet Amuddu soutenait la mise en œuvre de cette stratégie, en partant du principe que l'intégration économique des personnes migrantes est une porte d'entrée et un catalyseur vers leur intégration globale.

Enabel a accompagné ainsi les institutions publiques marocaines dans l'amélioration de leurs services en charge de l'intégration économique des personnes migrantes (formations professionnelles, programmes d'accompagnement à l'emploi et à l'auto-emploi).



## PEM Pilot project for Entrepreneurial Mobility

Financement : Union Européenne, à travers l'ICMPD (MPF) et Office des Étrangers

### Défi

Connecter les écosystèmes entrepreneuriaux du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de la Belgique en favorisant la mobilité des entrepreneur.es.

### Approche

Enabel est convaincue que les petites et moyennes entreprises sont au cœur du développement économique. Pour cela, elle a lancé les « Projects for Entrepreneurial Mobility » - PEM. Ces projets visent à soutenir les écosystèmes entrepreneuriaux sénégalais, ivoirien et belge en encourageant la création de partenariats d'affaires bénéfiques pour les entreprises des trois pays.

Dans les programmes PEM WECCO' (destiné aux entrepreneur.es sénégalais.es) et PEM N'Zassa (destiné aux entrepreneur.es ivoirien.nes) les entreprises sélectionnées sont accompagnées dans leur parcours d'internationalisation à travers des sessions de formation, un appui dans l'organisation de voyages d'affaires en Belgique et un suivi personnalisé pour la consolidation des partenariats. Dans le cadre du PEM WECCO', les quelque 40 partenariats noués entre entrepreneurs belges - y compris des entrepreneurs issus de la diaspora africaine - et sénégalais ont mené à la création de nouvelles entreprises (joint-ventures) et de partenariats commerciaux (imports/exports) et techniques (transferts/échanges de technologies).



Agence belge de développement  
Société anonyme de droit public  
à finalité sociale

Rue Haute 147  
1000 Bruxelles, Belgique  
T + 32 (0)2 505 37 00  
info@enabel.be  
www.enabel.be



Belgique

partenaire du développement